

Coordination ville-hôpital du 94 Ouest

Compte de la 18^{ème} réunion (Mode hybride) Lundi 7 Octobre 2024

Ordre du jour :

1. Présentation de Santélien
2. Présentation « Mon espace santé »
3. Présentation du projet ADDICTO-GERIATRIE
4. Retour d'expérience sur les sollicitations de la CPTS pour les patients sans médecin traitant
5. Questions diverses

1. Présentation de Santélien

Emmanuelle SECLEPPE, cheffe de projet e-santé, DAC 94 OUEST et Linda LAMINE, référente territoriale 94, SESAN

Santélien est une solution numérique proposée par **SESAN** et l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France.

Son objectif :

Faciliter la prise en charge coordonnée des patients en fluidifiant le partage d'informations entre professionnels de santé ou du secteur médico-social

Un travail est en cours pour l'articulation de Santélien avec les autres outils de la e-santé

Plusieurs dizaines de milliers d'utilisateurs à ce jour.

❖ Le Tchat sécurisé Santélien

➔ Disponible sur les stores Android et iOS

Exemples de communautés d'expérimentation :



Référent: BODIAN Mamadou et VINAS Florent

Début d'expérimentation: Mai 2024

RETEX: 26 juillet

Nombres de comptes créés: **81**

Usages:

- CODIR, DSI + intérêt en cas de cyber attaque pour utilisation d'un canal extérieur : Organisationnel
- Au sein du service Pneumologie du CHIC
- *Projet : Entre le médecin coordonnateur, les cadres de santé et anesthésiste*
- *Pédiatrie*
- urgences adultes CHIC et orthopédiques CHIV

Référent: BALDISSER Isabelle

Début d'expérimentation : Juin 2024

RETEX: 8 juillet

Nombres de comptes créés: **5**

Usages:

Organisation de la recherche et disponibilité de professionnels de la CPTS pour la prise en charge de patients (plateforme de médecine générale) , mise en relation et coordination autour de situations.

Référent: COCHINAL Florent

Début d'expérimentation : Juillet 2024

RETEX: Fin juillet 2024

Nombres de comptes créés: **6**

Usages:

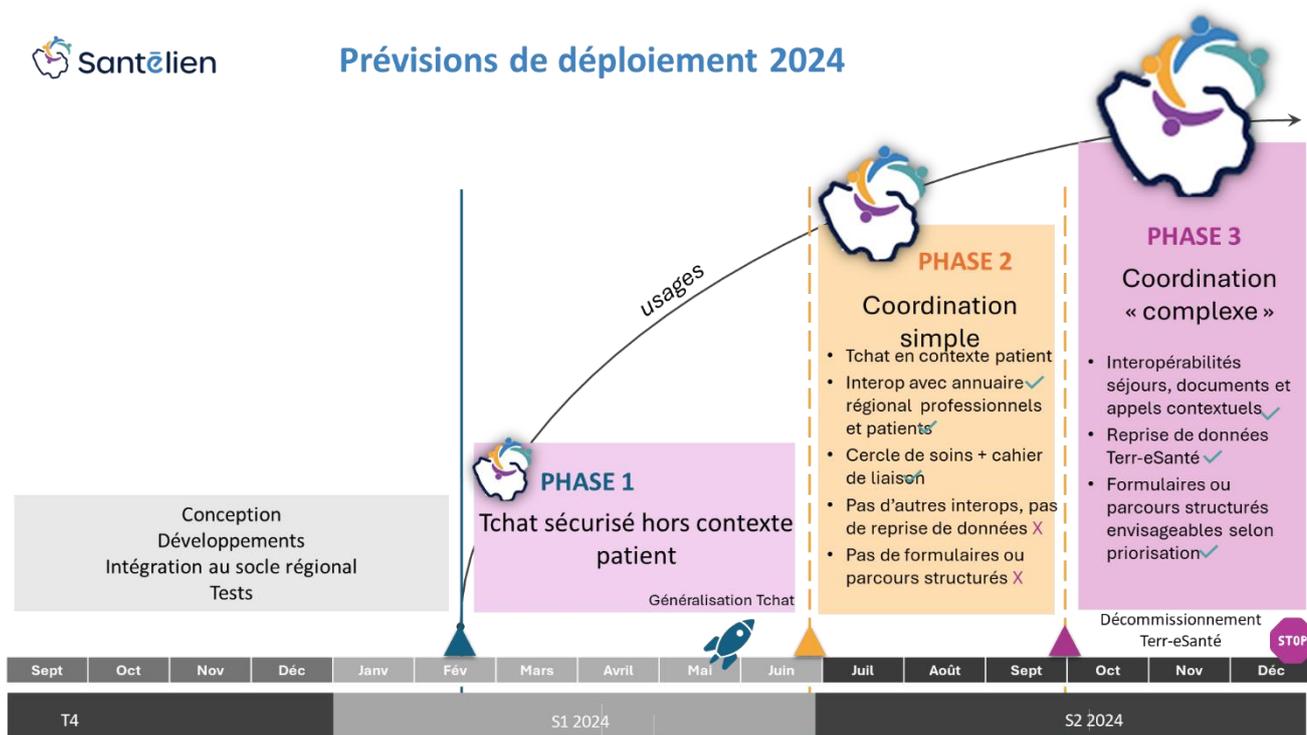
Coordination médicale entre les membres de l'équipe hébergement, coordination médicale entre les membres de l'équipe hors les murs.

Pour en savoir plus sur le Tchat SANTELIEN

➔ <https://www.santelien.fr/>

- Une FAQ
- Des formations

❖ Santélien, le dossier de coordination



Vous y retrouvez de nombreuses fonctionnalités/informations (voir support de présentation pour les détails) :

- Le dossier patient
- Le cercle de soins (CdS)
- Un annuaire des pros et des structures
- Des notifications sur l'hospitalisation ou la sortie des patients
- Des mémos, notes partagées entre pros etc.

N'hésitez pas à demander une démonstration ou des informations supplémentaires :

- santenumerique94@santelien.fr
- e.secleppe@dac94ouest.fr

2. Présentation de Mon Espace Santé, « Mon Espace Santé, le carnet de santé numérique avec des services en plus »

Mon Espace Santé est un **service national à destination de tous les assurés sociaux**.

- C'est un **espace de confiance** personnel, pour **stocker ses données de santé** et les partager avec des professionnels de santé ou des **services de santé référencés par la puissance publique**
- Mon espace santé s'adresse à **tout usager** du système de santé français et le **rend acteur de sa santé**

- Mon espace santé va **sécuriser** la gestion des données de santé des citoyens

Mon Espace Santé est une brique du Ségur du numérique dont les référentiels et services socles au service des parcours de santé et de soin sont :



Pro Santé Connect : Sécuriser l'accès des professionnels aux différents services



Identité Nationale Santé : Sécuriser l'identité du patient (« Bien identifié, bien soigné »)



Dossier Médical Partagé : Consulter et accéder aux documents et informations des patients



MSSanté : Communiquer avec les professionnels et les patients de manière sécurisée



Mon Espace Santé : Permettre aux patients de devenir davantage acteur de leurs parcours de santé

❖ Les quatre fonctionnalités majeures de Mon Espace Santé

Mon Espace Santé est plus qu'un carnet de santé numérique

Un dossier médical

Consultation et alimentation des **documents** ajoutés par les **professionnels** de santé

Alimentation et consultation par l'utilisateur de son **profil médical** : antécédents médicaux, vaccinations, allergies, mesures de santé, ...



Un agenda

Agrégations des **événements** liés au parcours de soin de l'utilisateur via un agenda.

Une messagerie

Communication sécurisée entre l'utilisateur et l'**équipe de soin** via un service de **messagerie sécurisée** de santé (MSSanté Citoyenne).

Nouvelle fonctionnalité **d'envoi d'ordonnance** par les patients aux pharmacies (Mai 2023)

Un catalogue de service

Accès à des applications de santé labellisées par l'État via un « **store** » **santé** (Portails patients, applications et objets connectés référencés).



- ➔ L'utilisateur est notifié de l'arrivée d'un document et/ou d'un message
- ➔ L'utilisateur peut bloquer / autoriser les professionnels, et il est notifié des accès à son DMP par un professionnel

Concrètement : quels usages et quels bénéfices pour l'utilisateur ?

- ✓ Vous pourrez télécharger vos attestations, ordonnances et autres documents pour vos rendez-vous médicaux.
- ✓ Grâce à la messagerie sécurisée, vous pourrez échanger de manière sécurisée avec vos professionnels de santé : vous pourrez recevoir vos documents de santé ou encore des recommandations en lien avec vos pathologies

- ✓ Vous pouvez masquer vos documents de santé et/ou bloquer des professionnels de santé en un clic
- ✓ Si vous êtes inconscient, l'urgentiste pourra vérifier vos allergies afin de vous soigner au mieux
- ✓ En complétant les informations administratives concernant votre entourage (personne à prévenir en cas d'urgence, personne de confiance, mes proches aidants, mes directives anticipées) vous n'aurez pas à vous en préoccuper en cas de besoin
- ✓ En complétant votre profil médical (maladies, traitements, historique de soin) votre médecin traitant sera plus réactif pour vous diffuser une ordonnance en cas d'urgence
- ✓ Les professionnels pourront consulter **les documents nécessaires à votre prise en charge** lors de consultations ou d'hospitalisations.
- ✓ Votre médecin peut vérifier que votre rééducation post opératoire se passe bien **grâce à la messagerie sécurisée.**
- ✓ Des **rappels de vaccination vous seront notifiés**
- ✓ Vos documents sont **automatiquement ajoutés** sur Mon espace santé, vous n'aurez plus à les chercher.
- ✓ Vous **recevrez** une notification de **la liste des professionnels de santé ayant consulté et déposé des documents** de santé.
- ✓ Votre espace vous permettra d'avoir l'ensemble de vos documents médicaux **à portée de main.**
- ✓ L'agenda vous aidera à **organiser votre emploi du temps** avec les rendez-vous de suivi et examens obligatoires automatiquement ajoutés sur votre espace.

Vous pouvez devenir ambassadeur Mon Espace Santé en **ciblant en priorité les personnes isolées.**

- ➔ Vous souhaitez avoir plus d'informations (recrutement/formations d'ambassadeurs mise en place d'actions sur le territoire) : mes@sesan.fr

3. Présentation du projet d'expérimentation d'appui au repérage et à la prise en charge des conduites addictives chez le sujet âgé

L'objectif global du projet est de construire une coordination clarifiée de la prise en charge addictologique du patient âgé dans une logique ville-hôpital.

Il s'agira :

- ❖ D'expérimenter un appui au repérage et à la prise en charge des conduites addictives chez les patients âgés par la création d'une interface entre les structures de prise en charge de la personne âgée (DAC, EHPAD publics, résidences autonomie, services Gériatrie, Urgences) et la mission de coordination des parcours de soins des DAC, dont c'est la prérogative.
- ❖ D'expérimenter un appui aux personnels des EHPAD publics et des résidences autonomie du 94 Ouest pour favoriser le repérage et la prise en charge des personnes âgées addictes, faciliter l'accueil et le maintien dans les structures, et simplifier la prise en charge dans les services de Gériatrie et des Urgences du territoire.
- ❖ D'expérimenter un appui aux soignants des services de Gériatrie des hôpitaux de Bicêtre AP-HP et de Paul-Brousse AP-HP, en lien avec les ELSA respectives, de l'hôpital Charles Foix et les Urgences (Bicêtre), pour favoriser le repérage, la prise en charge et l'orientation à la sortie d'hospitalisation des patients âgés addicts.

1. La formation en addictologie des professionnels des structures médico-sociales

Des formations de sensibilisation seront proposées aux professionnels travaillant ou amenés à travailler avec des publics âgés. Elles seront dispensées par un infirmier en addictologie et un acteur territorial de l'addictologie (Médecin, infirmier, travailleur social). En accord avec les Directions des établissements, elles seront gratuites et proposées à tout le personnel en lien avec les publics âgés (IDE, auxiliaires de vie, médecins coordinateurs...).

Les thématiques abordées lors de ces formations seront : le repérage des conduites addictives et ses enjeux, les comorbidités, le lien avec les services de l'hôpital, les spécificités des addictions chez le sujet âgé et les risques associés... L'objectif étant de faciliter la collaboration entre professionnels de la santé en vue d'une prise en charge optimisée du sujet.

La formation de sensibilisation sera assurée en deux temps répartis sur deux années : une sensibilisation la première année, puis un suivi à un an. A l'issue de la sensibilisation, le personnel se verra remettre un protocole comportant notamment le numéro de téléphone de l'infirmier en cas de besoin d'appui clinique d'addictologie.

2. L'appui des structures médico-sociales d'hébergement des sujets âgés

L'infirmier coordinateur sera l'interlocuteur privilégié des EHPAD et des résidences autonomie pour faciliter l'accueil et le maintien du sujet âgé dans la structure, ainsi que l'accueil des patients aux Urgences et leur sortie.

Des visites hebdomadaires sur site permettront aux établissements médico-sociaux d'être sensibilisés à la question des conduites addictives avec, en perspective, l'arrivée des patients substitués vieillissant.

Un temps spécifique sera également mis en place au sein du DAC94 ouest afin d'assurer une coordination addictologique du sujet âgé.

La présence de l'infirmier coordinateur permettra une montée en compétence des coordinateurs du DAC, un renforcement de l'articulation DAC / MCATMS, ainsi qu'une légitimité pour le DAC à aborder le repérage des conduites addictives dans leur questionnaire d'inclusion.

3. L'appui clinique auprès des services hospitaliers (Urgences et Gériatrie)

Une présence hebdomadaire d'un infirmier formé en addictologie sera proposée dans les services de Gériatrie et des Urgences des hôpitaux Bicêtre AP-HP et Paul Brousse AP-HP et Charles Foix. Lors de sa présence (0.5 jour par semaine dans chaque service), l'infirmier coordinateur sera chargé d'aller à la rencontre de tout patient âgé admis dans le service afin de repérer ses éventuels comportements addictifs et consommations.

Une restitution de son diagnostic sera faite auprès des soignants du service et de l'ELSA. Il viendra également en appui aux professionnels de l'ELSA Bicêtre AP-HP et se positionnera comme le lien privilégié entre les professionnels de l'Addictologie et les professionnels de la Gériatrie.

L'infirmier coordinateur étant également l'interlocuteur privilégié des EHPAD et des résidences autonomie, il facilitera l'accueil des patients aux Urgences et leur sortie.

4. Retour d'expérience sur les sollicitations de la CPTS pour les patients sans médecin traitant

Marie Antoinette BANAMWANA, Chargée de mission soins coordonnés /IPA/CPTS de la Bièvre

Chiffre annoncé par la CPAM sept/ 2023 =783

Adressage : CPAM, ES, ESSMS, professionnels de santé, patients

Porte d'entrée : téléphone et mail dédiés 06 62 99 49 05 / ipa@cptsdelabievre.fr

Traitement de la demande : accord verbal du patient par téléphone/ visite d'évaluation clinique et sociale (cabinet ou domicile) / fiche de synthèse médicale /logiciel métier.

Réunion de concertation pluriprofessionnelle (fiches de synthèse partagées groupe Santélien) : hebdomadaire, décision orientation

Adressage du patient au médecin pressenti / si acceptation visite conjointe / si acceptation protocole de prise en charge conjoint IPA/MG

Critères	Cumul résultats 01/07/2023-10/09/2024				
	nombre de patients adressés	nombre de patients ayant bénéficié de la visite d'évaluation	nombre de patients staffés en RCP	nombre de patients orientés vers un MG	nombre de patients sortis de l'orientation
Adresseur					
CPAM Val-De-Marne	114	69	69	62	36
DAC Est	1	0	0	0	1
DAC 94 Ouest	7	6	5	4	0
UGA Paul Brousse	4	3	3	3	0
EHPAD Jean 23	1	1	1	1	0
SSIAD CACHAN	5	4	5	4	1
Maison des Roses	7	7	7	4	3
EHPAD Moulin de la Bièvre	26	17	17	17	9
Résidence autonomie l'Aqueduc	4	4	4	1	3
Résidence autonomie vallée aux renards	3	3	3	1	0
Appels patients	2	1	1	1	
TOTAL	174	115	115	98	53

5. Questions diverses

La 19^{ème} réunion de la coordination ville-hôpital se tiendra en mode hybride le **Mercredi 4 Décembre 2024 de 14h15 à 16h00.**